

DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE MANDUEL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 juin 2025 - Délibération n°25-061**

Objet : Modification du tableau des effectifs

Le dix-sept juin deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le onze juin précédent, s'est réuni en salle des Garrigues, rez-de-chaussée, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GRANAT, Maire.

PRÉSENTS : J-J. GRANAT, M. PLA, L. HEBRARD, I. ALCANIZ-LOPEZ, N. CANONGE, W. ALCANIZ, J-P. ROUX, M. MESSINES, M. MONNIER, M. EL AIMER, A. MATEU, P. PLONGET, F. LOPEZ, C. PELEGRIN, C. BOUILLET, P. MAGALHAES ALVES, F. BOUCHE, H. NEVEU, D-A. ROUX, D. GUIOT, S. DIELLA, D. MARTY, T. SABATIER, H. JONQUIERE.

ONT DONNE PROCURATION :

N. ANDREO donne procuration à L. HEBRARD, H. NICOLAS donne procuration à D-A. ROUX.

Absents : E. SIFUENTES, X. PECHAIRAL, B. MALLET.

SECRETARE DE SEANCE : I. ALCANIZ-LOPEZ

* * *

Rapporteur : Jean-Jacques GRANAT, Maire

La délibération n°25-014 du 4 mars 2025 a modifié le tableau des effectifs au 1^{er} avril 2025. Il faisait apparaître 106 postes correspondant à 98 postes de titulaire et 8 postes de non titulaire de la fonction publique territoriale.

Il convient de modifier le tableau des effectifs pour permettre un recrutement, une nomination stagiaire, et modifier le temps de travail de deux agents suite à une réorganisation des services.

Il est donc proposé de modifier le tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2025, en prenant en compte les modifications suivantes :

- **Création** d'un poste de rédacteur à 35h00, filière administrative, pour permettre le recrutement du chef du bureau de la réglementation et de l'état civil,
- **Création** d'un poste d'adjoint administratif à 17h30, filière administrative, pour permettre la nomination stagiaire d'un agent,
- **Création** d'un poste d'agent social à 35h00, filière médico-sociale, pour permettre le changement d'affectation d'un agent au sein de la résidence autonomie, à la suite d'un départ à la retraite,
- **Ouverture** d'un poste d'agent social à 35h00, filière médico-sociale, pour répondre à une réorganisation des besoins en temps de travail à la résidence autonomie, et
- **Fermeture** d'un poste d'agent social à 31h30,
- **Fermeture** d'un poste de technicien principal 1^{ère} classe à 35h00, filière technique, suite au départ par voie de mutation du chef de bureau de l'urbanisme.

Une fois ces modifications approuvées, le tableau des effectifs comportera 108 postes budgétés, 100 de titulaire et 8 de non titulaire de la fonction publique.

Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°25-014 du 4 mars 2025, portant modification du tableau des effectifs de la commune ;

Oùï l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité ;

ARTICLE 1. Le conseil municipal approuve le tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente délibération.

Convocation : 11 juin 2025

Affichage ordre du jour : 11 juin 2025

Présents : 24

Suffrages exprimés : 26

Absents : 5

Publiée le :

19 JUIN 2025

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Jean-Jacques GRANAT

La secrétaire de séance,

Isabel ALCANIZ-LOPEZ

